

# Fiche technique du produit

Spécifications



## TeSys Vario - bout d'arbre - V02..V2, VN12, VN20

VZN17

Statut commercial: Commercialisé

### Principales

Gamme	TeSys
Nom de l'appareil	VZ
Type de produit ou équipement	Extension d'axe
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de surveillance
Compatibilité produit	VN12 V02...V2 VN20
Quantité par lot	Lot de 1

### Complémentaires

Interverrouillage mécanique	Fonction d'interverrouillage de porte
Distance fond/porte	300...330 mm
Longueur	300 mm
Hauteur de section	6 mm
Largeur de la section	6 mm
Poids du produit	100 g

### Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	2,2 cm
Largeur de l'emballage 1	10,0 cm
Longueur de l'emballage 1	25,0 cm
Poids de l'emballage (Kg)	99,0 g
Type d'emballage 2	S02
Nb produits dans l'emballage 2	60
Hauteur de l'emballage 2	15,0 cm
Largeur de l'emballage 2	30,0 cm
Longueur de l'emballage 2	40,0 cm
Poids de l'emballage 2	6,281 kg

### Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

## Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

### Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total	6
Profil environnemental du produit (PEP)	<a href="#">Profil environnemental du Produit</a>

### Use Better

#### Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé	Oui
Emballage sans plastique	Non
<a href="#">Directive RoHS UE</a>	Conforme aux dérogations
Numéro SCIP	F532c3bb-07a1-406c-b2d3-1d0f85334c59
Régulation REACH	<a href="#">Déclaration REACH</a>
Statut sur la présence d'halogène	Produit sans halogènes
sans PVC	Oui

### Use Again

#### Réemballer et réuser

Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
Reprise	Non
WEEE Label	 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.